

ENQUETE PUBLIQUE DE ZONAGE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE DE SAINT PIERREVILLE

AVIS

La Président de la Communauté de communes Val'Eyrieux,

A l'honneur d'informer le public que, conformément à l'arrêté n° 231/2021 en date du 18/10/2021, l'ouverture de l'enquête publique concernant le zonage d'assainissement collectif de la commune de St Pierreville a été ordonnée.

La décision au terme de l'enquête publique est de délimiter le zonage d'assainissement collectif des eaux usées.

Monsieur Le Président du Tribunal Administratif de Lyon a désigné Monsieur Bernard GIAZZI- 07310 LACHAPELLE-SOUS-CHANEAC en qualité de commissaire enquêteur.

Le projet ci-dessus avec les pièces en appui seront déposés en mairie de St Pierreville, pendant 30 jours, **du mercredi 10 novembre 2021 à 8h30 au vendredi 10 décembre 2021 à 12h00** afin que le public puisse en prendre connaissance aux jours et aux heures d'ouverture du bureau de la mairie et aux jours de permanence où le commissaire enquêteur recevra le public.

Le dossier d'enquête sera accessible sur le site internet de la Communauté de communes Val'Eyrieux à l'adresse www.valeyrieux.fr et sur le site internet de la Commune de Saint Pierreville à l'adresse <https://saint-pierreville.fr>.

Il peut être consulté sur un poste informatique, ainsi que sur support papier :

- à la Mairie de Saint Pierreville, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (lundi-mercredi-vendredi de 8h30 à 12h00, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00)

Le commissaire sera présent à deux permanences en mairie de Saint Pierreville-6 place du Clôt - 07190 ST PIERREVILLE :

- **Mardi 16 novembre 2021 de 14h à 16h**
- **Lundi 06 décembre 2021 de 9h à 11h**

Les observations pourront être recueillies par le commissaire enquêteur, soit lors des permanences de la mairie, précisées ci-dessus, soit sur le registre disponible dans la mairie, soit par courriel à l'adresse e-mail : commissaire-enqueteur@valeyrieux.fr, soit par voie postale à la Communauté de communes Val'Eyrieux, à l'attention de M.Le Commissaire Enquêteur, BP55 -21 avenue de Saunier -07160 LE CHEYLARD.

A l'issue de l'enquête publique, les conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public.

Dr Jacques Chabal
Président de la Communauté de communes
Val'Eyrieux
Maire du Cheylard

